

Informations de base	
<b>2022/2794(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Certaines exemptions à l'obligation de débarquement dans les eaux occidentales pour 2023	
Complétant <a href="#">2018/0074(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche	
3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	
<b>Zone géographique</b>	
Océan Atlantique région	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
25/10/2018	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
19/08/2022	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2022)05756</a>	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		